



HAL
open science

De la chauve-souris et des parties du discours

Kirill Ilinski

► **To cite this version:**

Kirill Ilinski. De la chauve-souris et des parties du discours. XVIII
, Sep 2017, Moscou, Russie. pp.114-121. hal-03960870

HAL Id: hal-03960870

<https://hal.science/hal-03960870v1>

Submitted on 28 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Kirill Ilinski (Paris)

DE LA CHAUVE-SOURIS ET DES PARTIES DU DISCOURS

Статья посвящена рассмотрению частей речи как прототипических категорий, что предполагает признание неравного статуса членов внутри категории и размытости границ между различными категориями.

Mots-clés : parties du discours, prototype, substantif, adverbe.

Il est parfois curieux de constater à quel point un exemple devenu un véritable symbole de telle ou telle théorie linguistique est susceptible, une fois examiné de plus près, de mettre en question cette même théorie. Ainsi, on a souvent évoqué les célèbres « sièges » de l'analyse sémique en faisant remarquer qu'une chaise, qui se distingue normalement du fauteuil par l'absence d'accoudoirs, peut dans certains cas en être pourvue sans pour autant se transformer en fauteuil (*chaise d'enfant, chaise électrique*), ou qu'un tabouret peut avoir un dossier sans devenir une chaise (*tabouret de bar*). Ces exceptions, gênantes pour l'analyse sémique, trouvent parfaitement leur place dans la sémantique du prototype qui prend en charge non seulement les exemplaires (proto)typiques de la catégorie, mais aussi ses exemplaires marginaux, tout en établissant une hiérarchie entre eux en termes d'appartenance à la catégorie.

L'exemple phare de la sémantique du prototype est la catégorie « oiseau » appelée à illustrer les thèses majeures de la version classique de cette théorie. Rappelons-en brièvement celles qui nous paraissent les plus importantes pour la suite de cet exposé :

- a) la catégorie a une structure interne prototypique ;
- b) le degré de représentativité d'un exemplaire correspond à son degré d'appartenance à la catégorie ;
- c) l'appartenance à une catégorie s'effectue sur la base du degré de similarité avec le prototype ;
- d) les frontières des catégories sont floues [Kleiber, 2004].

Ainsi, selon la célèbre enquête de E. Rosch [1975], la catégorie « oiseau » se construit autour du prototype « rouge-gorge » (qui, dans la version française, cède la place au moineau), suivi de près par « aigle », puis par « poule », « canard » et « oie », ensuite par « pingouin » et « pélican » (auxquels ont ajouté volontiers « autruche »). La poule, par exemple, est un moins bon représentant de la catégorie « oiseau » que l'aigle, et donc – conformément au point c) – « moins oiseau » que l'aigle et, a fortiori, que le rouge-gorge. Le pingouin, en toute logique, est « encore moins oiseau » que la poule.

Mais cette liste – réitérée par des générations entières d'adeptes de la sémantique du prototype – ne s'arrête pas là. On y trouve également la chauve-souris dont l'appartenance à la catégorie est problématique, mais dont l'exclusion n'est

pas aussi catégorique qu'elle pourrait l'être, à cause de son aptitude à voler (le rôle de la chauve-souris consiste à illustrer le principe de frontières floues des catégories). À la fin de la liste on voit apparaître la vache qui ne manifeste aucune ressemblance avec le prototype et qui représente – enfin – un concept totalement exclu de la catégorie « oiseau ».

Ceux qui ont enseigné la sémantique du prototype savent que cette analyse se heurte systématiquement à une certaine réticence intellectuelle de la part des étudiants. Naturellement, ce n'est pas le vénérable ruminant qui est en cause : la non-appartenance de la vache à la catégorie « oiseau » fait l'unanimité. Ce qui est beaucoup moins facilement accepté, c'est le statut incertain de la chauve-souris que les étudiants ont tendance à exclure nettement de la catégorie « oiseau » sans autre forme de procès. A l'intérieur même de la catégorie, les formules du genre « X est plus/moins oiseau que Y » peuvent également susciter quelques doutes.

Cette réticence rejoint la critique aussi vigoureuse que justifiée à laquelle l'exemple « oiseau » a été soumis par A. Wierzbicka [1996] : selon l'intuition « parfaitement nette » des usagers de langue, la chauve-souris n'est absolument pas un oiseau, tandis que l'autruche, au contraire, est un oiseau, même s'il s'agit d'un oiseau étrange et atypique [p. 204].

Nous avons l'impression qu'au-delà des enjeux majeurs de la sémantique du prototype, l'exemple « oiseau » est simplement mal choisi. Le sens de la plupart des mots correspond à une catégorie plus ou moins intuitive (à condition de ne pas abuser de la lecture des dictionnaires). Or, le mot *oiseau* est quasi-terminologique : la connaissance de la catégorie « oiseau » fait partie de nos compétences zoologiques « minimales » obtenues notamment à l'école : nous savons que la chauve-souris n'est pas un oiseau (ni, d'ailleurs, un rongeur, malgré son nom), que l'autruche et le pingouin, au contraire, sont des oiseaux malgré toutes leurs particularités, que la baleine n'est pas un poisson, etc. C'est un savoir binaire qui n'accepte pas de gradation dans l'appartenance à la catégorie, car, même il s'agit de mots d'origine commune, leur sens a été validé par les zoologues dans le cadre de la catégorisation du monde animal qui n'est nullement prototypique mais se fonde, au contraire, sur le principe de conditions nécessaires et suffisantes (d'ailleurs, pour « oiseau », la définition des conditions auxquelles répondent tous les représentants de la catégorie ne pose aucun problème : tout oiseau a un bec et des ailes, et – si ces deux conditions de suffisent pas comme dans le cas du griffon – tous les oiseaux sont ovipares).

Naturellement, tout cela ne met pas en cause la force explicative de la sémantique du prototype ; simplement, l'approche prototypique est, nous semble-t-il, d'autant plus efficace que la catégorie analysée est intuitive, spontanée, pour ainsi dire « non-apprise ». Nous pensons qu'un exemple parfait d'une telle catégorie est fourni, dans un domaine très éloigné des catalogues de zoologie, par les parties du discours.

Nous ne saurons trop insister sur la différence qui oppose les catégories du type « oiseau » aux catégories comme « substantif », « adverbe », « préposition », etc., telles qu'elles existent – précisons-le – intuitivement dans l'esprit du sujet parlant. En effet, même si un enfant en bas âge peut croire qu'une chauve-souris est un oiseau, cette erreur sera corrigée à l'école. Dans le cas des parties du discours, la situation est totalement différente : ce sont des catégories qui apparaissent naturellement et intuitivement au moment où l'enfant commence à produire des phrases grammaticales. A cet âge, l'enfant ne connaît pas encore le nom de ces catégories, mais ce sont déjà des mots qui forment des paradigmes dans sa conscience linguistique ; or l'existence de paradigmes suppose une catégorisation. Soulignons qu'il s'agit de catégories parfaitement naturelles et qui se construisent - on va revenir sur ce point - en tant que catégories prototypiques. Arrivé à l'école, l'enfant sera confronté aux parties du discours en version « scolaire », ce qui lui permettra de mettre des noms aux catégories – *substantif, adjectif*, etc., mais ce qui, en même temps, ne manquera pas de créer une coexistence parfois contradictoire des catégories intuitives et prototypiques qu'il manipule déjà depuis longtemps sans difficulté, et des catégories scolaires, imposées, « à apprendre », que les manuels ont tendance à présenter comme fondées sur des conditions nécessaires et suffisantes. Ajoutons qu'il s'agit de catégories encore imparfaitement définies au niveau de la recherche linguistique et de l'enseignement universitaire, et à plus forte raison mal maîtrisées par l'enseignement scolaire. Dès lors, il s'installe une sorte de double catégorisation où les catégories naturelles et prototypiques qui permettent à l'enfant d'utiliser correctement les parties du discours dans la phrase coexistent avec les catégories scolaires construites selon le principe des conditions nécessaires et suffisantes.

Heureusement, cette catégorisation scolaire a très peu d'impact sur le fonctionnement de la catégorisation intuitive : quelles que soient les carences et les contradictions de la catégorisation « savante » des mots en parties du discours, les usagers natifs ne se trompent pratiquement jamais sur le choix de la partie du discours à employer. D'ailleurs, la catégorisation scolaire est vite oubliée : à l'université, les étudiants qui ont choisi un parcours en Lettres doivent faire un effort considérable pour retrouver le peu de connaissances sur les parties du discours qu'il leur reste depuis le collège.

En ce qui concerne l'application des principes de la sémantique du prototype à l'étude des parties du discours, l'état des lieux est assez contradictoire. Dès le début, la conception prototypique des parties du discours a été plus ou moins monopolisée par la linguistique cognitive [Langacker, 1987 ; Ross, 1973 ; Кубрякова, 2004, Болдырев, 2006]. En toute logique, les linguistes cognitivistes se sont surtout intéressés au côté sémantique des parties du discours, avant tout en tant qu'outil de conceptualisation du monde. A notre connaissance, peu d'auteurs ont appliqué les principes de la sémantique du prototype aux parties du discours au sens traditionnel du terme, en tant qu'unités servant surtout à produire la chaîne discursive (« partes orationis ») et étudiées sous leurs aspects sé-

mantique, morphologique et syntaxique (notons quand même l'excellent ouvrage de Jan Goes consacré à l'étude des adjectifs : 1999).

Or, il nous semble qu'une telle approche pourrait donner des résultats intéressants. Si les assertions du type « tel oiseau est plus/moins oiseau qu'un autre » paraissent intellectuellement suspectes, la conception des parties du discours selon laquelle tel substantif est « plus/moins substantif » qu'un autre correspond à la perception intuitive d'une réalité linguistique.

En effet, au sein d'une partie du discours il est souvent aisé de distinguer un groupe de mots qui pourraient être considérés comme prototype. Si l'on accepte le principe même de distinction des parties du discours selon trois critères, ce groupe de mots présentera la convergence la plus complète des critères sémantique, morphologique et syntaxique caractéristiques de la partie du discours en question. Si l'on insiste sur la nécessité de dégager un critère unique, il est clair qu'un tel critère ne peut être que syntaxique (pour des raisons qui ont été souvent évoquées, ni le critère sémantique, ni le critère morphologique ne peuvent prétendre à ce statut) ; dans ce cas, le prototype d'une partie du discours sera représenté par les mots qui figurent dans toutes les fonctions reconnues comme typiques de la partie du discours en question, et ne figurent pas dans les fonctions associées aux autres parties du discours. Dans le cas où un mot présentera des écarts par rapport à ce schéma « idéal » (soit multicritériel, soit fonctionnel) de la partie du discours, il sera reconnu comme un moins bon représentant de la partie du discours. Ce qui nous semble très important, c'est que cette approche mène, en toute logique, à l'idée si chère à la sémantique du prototype (et si imparfaitement illustrée par l'exemple « chauve-souris ») selon laquelle les frontières des catégories sont floues : au fur et à mesure que les caractéristiques de telle ou telle partie du discours s'affaiblissent, les mots concernés peuvent se rapprocher d'une autre partie du discours ; dès lors, il est facile d'imaginer des zones d'interférence entre différentes parties du discours qui correspondront aux mots présentant des caractéristiques mixtes, c'est-à-dire aux « plus mauvais » représentants des deux catégories en question.

Pour illustrer cette approche, nous allons étudier la zone d'interférence qui s'installe entre les substantifs et les adverbes en français.

Le prototype de la catégorie nominale est représenté, sans nul doute, par la sous-catégorie des substantifs concrets nombrables :

- sémantiquement, ils renvoient à des référents « substantiels » ;
- morphologiquement, ils possèdent un genre et varient en nombre ;
- syntaxiquement, d'une part, ils sont capables de recevoir une expansion (adjectifs, compléments du nom, subordinées relatives) dans le cadre d'un groupe nominal ; d'autre part, ils s'attachent (dans le vocabulaire de la psychomécanique du langage, se rendent directement incidents) aux différents types de déterminants pour former un syntagme nominal qui, à son tour, est destiné à remplir dans la phrase les fonctions typiquement nominales : sujet, complément d'objet

direct, attribut, ou être introduit par une préposition pour former un syntagme prépositionnel.

Si l'on confronte à ces caractéristiques prototypiques un mot comme *nuite*, on verra que son comportement est légèrement différent :

- sémantiquement, il est capable de renvoyer à un référent « substantiel » (*une fenêtre ouverte sur la nuit*), mais, dans la plupart de ses emplois, il indique un fragment de temps ; or, le temps n'est pas substantiel.

- morphologiquement, il possède un genre et varie en nombre, à l'instar des substantifs prototypiques ;

- syntaxiquement, il présente toutes les caractéristiques des substantifs prototypiques, à l'exception d'une particularité : les syntagmes nominaux formés par le substantif *nuite* sont susceptibles de remplir la fonction circonstancielle sans faire appel à la préposition (*La nuit, tous les chats sont gris*). Notons que l'emploi prépositionnel reste également possible : *à la nuit, dans la nuit, pendant la nuit, durant la nuit, de nuit, au cours de la nuit*, etc. [Ilinski, 2012]. Dans ce dernier cas, le mot *nuite* se comporte syntaxiquement comme un « vrai » substantif. Mais la possibilité des emplois circonstanciels non-prépositionnels, atypiques pour le substantif, le rapproche de la catégorie des adverbes.

On voit donc que, sémantiquement et surtout syntaxiquement, le substantif *nuite* est un moins bon représentant de la catégorie que les substantifs prototypiques ; en d'autres termes, il est « moins substantif » ; on pourrait dire aussi que, tout en restant un substantif pour la plupart de ses caractéristiques, il est un peu « plus adverbe » que les représentants prototypiques de la catégorie nominale.

Si l'on se tourne maintenant vers la catégorie des adverbes, il y a toutes les raisons de croire que le prototype de cette catégorie est représenté par les adverbes de manière.

Sémantiquement, ils renvoient à une « propriété de propriété », c'est-à-dire une propriété portant sur une autre propriété (généralement verbale) et incapable de représentation autonome.

Morphologiquement, ils sont invariables.

Syntaxiquement, ils remplissent dans la phrase la fonction de complément adverbial essentiel ou circonstanciel. Ils ne peuvent être ni sujet, ni complément d'objet direct, ni régime d'une préposition ; notons que leur comportement syntaxique très dépendant est parfaitement conforme à leur sémantisme constitué de modalités susceptibles d'être observées par rapport à une action.

Comparés aux adverbes de manière, les adverbes de temps présentent des spécificités qui les éloignent de noyau prototypique.

Sémantiquement, ils se situent dans le domaine temporel. Comme l'action verbale se déroule dans le temps, ce domaine se rattache naturellement au verbe. Mais cela n'implique pas que le sens des adverbes de temps soit impensable en dehors d'un verbe ; contrairement aux adverbes de manière, ils ont la particularité d'être déictiques ou anaphoriques : ils « situent les faits dans la durée par rap-

port au moment de la parole ou à un autre repère » [Grevisse, p. 1431] ; cette forme d'ancrage sémantique leur confère une certaine indépendance par rapport au verbe. Par exemple, les adverbes de manière *vite* ou *lentement* ne peuvent pas être pensés séparément du verbe, tandis que les adverbes de temps *maintenant*, *autrefois*, *bientôt*, *récemment*, etc., qui se rattachent à la situation énonciative, sont susceptibles de représentation mentale autonome.

Morphologiquement, comme tous les adverbes, ils sont invariables.

Syntaxiquement, ils remplissent bien la fonction de complément circonstanciel en construction directe (donc, une fonction essentiellement adverbiale), mais, contrairement aux adverbes prototypiques, ils peuvent également être introduits par une préposition : *à partir de maintenant*, *pour bientôt*, *depuis très récemment*, etc., en d'autres termes se comporter comme des équivalents fonctionnels du syntagme nominal. Cette possibilité les éloigne du noyau de la catégorie adverbiale : on peut dire, dans les termes de la catégorisation prototypique, qu'ils sont « moins adverbes » que les adverbes de manière. En même temps, ils se rapprochent de la catégorie nominale dans la mesure où, sémantiquement, leur côté déictique / anaphorique les rend moins dépendants du verbe, et où, syntaxiquement, ils acceptent des emplois prépositionnels normalement réservés aux syntagmes nominaux.

A mi-chemin entre les catégories nominale et adverbiale, on trouve les mots *aujourd'hui*, *hier*, *demain*, *avant-hier*, *après-demain*.

Sémantiquement, ils sont à la jonction des adverbes (puisqu'ils renvoient à un fragment de temps, donc à une notion ontologiquement non-substantielle et naturellement rattachée au verbe), des substantifs (puisque le temps reçoit souvent une représentation nominale, cf. *jour* ou *journée* qui nomment d'une autre manière le même fragment temporel) et des pronoms (puisqu'ils sont obligatoirement déictiques).

Morphologiquement, ils sont invariables comme les adverbes.

C'est surtout du côté de la syntaxe qu'ils font preuve d'une bi-fonctionnalité presque parfaite. A l'instar des adverbes (mais aussi des substantifs comme *nuit*), ils remplissent la fonction circonstancielle sans préposition. A l'instar des substantifs (mais aussi des adverbes comme *maintenant*), ils ont la possibilité d'être introduits par une préposition (*depuis hier*, *pour demain*, *à partir d'aujourd'hui*). Mais, par rapport aux adverbes du type *maintenant*, ils vont beaucoup plus loin dans leur « substantivité » puisqu'ils sont parfaitement capables de remplir également la fonction de sujet (*Quel que soit demain, demain sera autre chose* : F. Cavanna) et de complément d'objet direct (*Vous avez aujourd'hui et cinq jours encore pour vous présenter* : J. Perry). Dans certains cas, ils peuvent même, exceptionnellement, être introduits par un déterminant et obtenir une expansion : *Le vierge, le vivace et le bel aujourd'hui* (S. Mallarmé) ; *Demain, pour eux aussi, c'était loin, ça n'avait pas beaucoup de sens un demain comme ça* (L.-F. Céline).

On peut dire que les mots de cette sous-catégorie jouent précisément le rôle que la chauve-souris a tant de mal à jouer dans l'exemple « oiseau ». Autant il est difficile de concevoir la chauve-souris comme « un peu oiseau mais plutôt autre

chose », autant il est facile de reconnaître que les mots comme *hier* ou *demain* appartiennent à la fois à la périphérie de la catégorie nominale et à celle de la catégorie adverbiale : ils sont à la fois « un peu substantifs » et « un peu adverbies » ; cette formule reflète bien leur position parmi « les plus mauvais représentants » des deux catégories.

Dans certains cas l'étymologie témoigne du statut « frontalier » de ces mots. L'exemple le plus connu est celui d'*aujourd'hui* : *hui* < *hodie* < *hoc die* signifiait déjà « en ce jour » ; ensuite son statut adverbial est renforcé à travers la création du syntagme prépositionnel *au jour d'hui* (ce qui laisse supposer qu'à un certain moment *hui* était considéré comme « pas suffisamment adverbe ») : démarche qui a été renouvelée dans le français parlé pour aboutir à l'expression *au jour d'aujourd'hui*. A l'inverse, dans un cas très proche, le syntagme nominal *le lendemain* se construit avec le substantif *lendemain* qui contient déjà, historiquement, un article défini ; malgré cette accumulation d'articles, il garde une prédilection marquée pour un emploi circonstanciel plutôt adverbial (sans préposition : *le lendemain*) que proprement nominal (avec préposition : *au lendemain*).

Bibliographie

- Goes J., 1999, *L'adjectif*, Duculot
- Grevisse M., 2007, *Le Bon Usage*, Duculot, 13^e édition
- Ilinski K., 2012, « La nuit, toutes les prépositions sont incolores ? », in *La synonymie*, PUPS, p. 103-117
- Kleiber G., 2004, *La sémantique du prototype*, PUF
- Langacker R.W., 1987, *Foundations of Cognitive Grammar*, vol. 1, Stanford, Stanford University Press
- Ross J., 1973, « Nouniness », in *Three Dimensions of Linguistic Theory*, O. Fujimura (éd.), Tokyo, p. 137-258
- Rosch Heider, E., « 1975, Cognitive representation of semantic categories », in *Journal of Experimental Psychology* 104: 573-605
- Болдырев Н.Н. « Языковые категории как формат знания » // *Вопросы когнитивной лингвистики*, 2006, № 2.
- Вежбицкая А., 1996, *Язык. Культура. Познание*, Москва
- Кубрякова Е.С., 2004, *Язык и знание*, Языки славянской культуры, Москва